

POLITIQUE CULTURELLE

SAINT-AMABLE



Plan d'action de la politique culturelle 2010 - 2013

Préambule

Ce plan d'action fait suite à la politique culturelle de la MRC de Lajemmerais.

Par son consentement, le conseil municipal confirme l'importance du développement de la culture dans la vie quotidienne des citoyens.

Ce document est le résultat d'un processus de consultation auprès des artistes, artisans et citoyens de notre municipalité.

Cet outil guide les élus et les employés municipaux dans leur prise de décision concernant les arts et la culture.

Les initiatives énoncées dans ce plan d'action visent donc l'atteinte des objectifs liés à chacune des orientations contenues dans la politique.

Pour se concrétiser, la majorité des actions de ce plan nécessitera l'alliance avec des partenaires dont l'implication s'avère essentielle pour la réalisation des objectifs visés.



Animation culturelle

- Ajuster la programmation de spectacles aux différents types de clientèles (adolescents, jeune public...).
- Continuer de maintenir le soutien au théâtre Moi j'Embarque dans ses opérations.
- Soutenir les activités de formation en arts de la scène pour encourager la relève artistique.
- Continuer de faire la promotion des activités des organismes culturels dans les journaux locaux, les publications municipales et le bulletin culturel de la MRC de Lajemmerais.
- Créer des activités supplémentaires lors des Journées de la culture et encourager les artistes et artisans ainsi que la communauté à s'inscrire à ces nouvelles activités.
- Continuer de garantir la gratuité des locaux pour les organismes culturels (théâtre, Expo Cadeaux du Cercle de Fermières).
- Établir un programme de subvention culturelle, pour les jeunes, c'est-à-dire un programme qui permettra d'offrir un certain montant d'argent aux jeunes inscrits à un cours d'art dirigé par le service des loisirs.
- Continuer de promouvoir et publiciser la fête de la famille et la fête des enfants (Noël) organisées conjointement avec le comité des fêtes.
- Continuer d'avoir un représentant de la municipalité au Comité culturel du CLD de Lajemmerais.

Installation culturelle

- Adapter les installations de la nouvelle bibliothèque aux besoins des activités culturelles.
- Développer un lieu de diffusion de production et d'échange en arts visuels à notre nouvelle bibliothèque.
- Prévoir un espace d'exposition d'œuvres d'art dans la salle multifonctionnelle de la nouvelle bibliothèque.
- Permettre aux artistes de Saint-Amable et de la MRC de Lajemmerais d'exposer à la salle multifonctionnelle de la nouvelle bibliothèque toujours en priorisant les artistes de notre municipalité et les encourager à exposer dans les autres villes de la MRC de Lajemmerais (échange).

Artistes et artisans

- Continuer de valoriser le travail des artistes et artisans de Saint-Amable en conservant l'exposition permanente dans les locaux de la municipalité.
- Perpétuer la visibilité des œuvres des jeunes des écoles en créant une exposition spéciale et en la publicisant.
- Créer un répertoire des artistes, artisans et ressources culturelles de la municipalité en collaboration avec la MRC de Lajemmerais et en assurer la mise à jour.
- Faire une chronique « Artiste à l'affiche » dans *L'Amablien* pour faire connaître les talents d'ici.
- Créer un comité culturel (artistes, artisans et arts de la scène).
- Faire de deux à trois rencontres par année du comité culturel sous forme de soirée d'échange ou de toute autre manière.
- Lors de l'exposition des Journées de la culture, continuer de choisir une œuvre d'art qui fera partie de la collection de la municipalité.
- Augmenter le budget annuel alloué à l'achat d'œuvres d'art.

Patrimoine et tourisme

- Monter une bibliothèque d'enregistrements de récits de vie des anciens dans le but de valoriser et de conserver le patrimoine vivant.
- Installer une vitrine culturelle dans les nouveaux bâtiments municipaux (publicité sur les activités culturelles).
- Promouvoir le parc Le Rocher afin de créer un site de récréotouristique.
- Prévoir des espaces pour les documents généalogiques et l'histoire de notre municipalité dans la nouvelle bibliothèque.
- Améliorer la signalisation (bibliothèque, hôtel de ville, centre des loisirs) pour rendre le milieu de vie accessible et accueillant.
- Collaborer à la création de circuits culturels dans la MRC de Lajemmerais.
- Mettre sur pied un comité du centenaire pour souligner le 100^e anniversaire de Saint-Amable.
- Confectionner une brochure pour le 100^e anniversaire de notre municipalité en 2013 (100 ans d'histoire).



Lettres

- Organiser des rencontres d'auteurs deux fois par année.
- Continuer d'accueillir les élèves des écoles de Saint-Amable à la bibliothèque durant la semaine de la lecture.
- Offrir à la population la gratuité de s'abonner à la bibliothèque durant la semaine de la lecture.
- Continuer de promouvoir l'animation de l'heure du conte.
- Mettre en place des prêts de jouets éducatifs.
- Continuer d'offrir un local gratuit pour faire l'activité de l'heure du conte.
- Organiser des concours littéraires et des animations à la bibliothèque et former un club de lecture.
- Encourager la population à participer aux activités organisées par la bibliothèque.
- Augmenter les heures d'ouverture de la bibliothèque.
- Organiser une bibliothèque volante pour les personnes âgées (prêts et transport de livre).
- Continuer de faire l'achat de livres neufs tous les ans. (Une partie est subventionnée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine).
- Organiser une vente de livres usagés.
- Utiliser la bibliothèque comme lieu de diffusion des infos culturelles de Saint-Amable et de la MRC de Lajemmerais.

Info culture : 450 649-3555 poste 233

Courriel : ftherrien@st-amable.qc.ca